

# 11 vaccins obligatoires : l'inquiétude des parents grandit

**SANTÉ.** Alors que l'ARS OI organise ce soir un débat sur les nouvelles modalités de vaccination pour les enfants de moins de deux ans, de plus en plus de voix s'élèvent contre ces onze vaccins obligatoires. Sur les réseaux sociaux, les témoignages de parents anxieux se multiplient.

**"M**ême si je ne voulais pas, c'est une obligation légale. Si je ne le fais pas, mon enfant ne sera pas scolarisé. C'est quand même très répressif." Comme Alice, beaucoup de mamans (et de papas), ici, comme en métropole, sont contre ces 11 vaccins obligatoires avant l'âge de 2 ans. D'ailleurs, les anti-vaccins contaminent les réseaux sociaux. Il existe en effet sur le net une flopée d'articles alarmistes et de témoignages mettant en cause l'utilité et l'innocuité des vaccins.

Selon des cabinets conseils en communication, les messages anti-vaccins sont majoritaires. Le sociologue Jocelyn Raude de l'École des Hautes études en santé publique explique, lui, qu'on "distingue trois principaux

courants parmi les anti-vaccins : ceux qui appartiennent à des mouvements politiques, en particulier d'extrême droite et d'extrême gauche, ceux proches des sphères conspirationnistes et les adeptes des médecines alternatives."

C'est un médecin qui est devenu l'un des porte-étendards du mouvement anti-vaccins. Il s'agit du professeur Henri Joyeux qui estime "qu'allaiter son bébé pendant 18 mois matin, et soir, c'est le meilleur vaccin si on est en bonne santé." Son groupe sur les réseaux sociaux a déjà rallié 150 000 adhérents.

L'impact de ces détracteurs sur le net a été pris en compte par les autorités sanitaires qui ont "payé Google pour avoir un meilleur référencement", selon la presse nationale.

Un autre levier d'influence

a été YouTube. On y trouve de nombreuses vidéos anti-vaccins mais aussi des pros, comme celles, à nature pédagogique, commandées par les autorités à deux chaînes sur YouTube. Une façon de rétablir certaines vérités...

## DES RÉACTIONS PARFOIS VIOLENTES

Dans les rangs des parents, beaucoup s'interrogent sur les sels d'aluminium, les effets secondaires et sur l'utilité de faire autant de vaccins. Les vidéos des "pros" apportent donc des messages rationnels et scientifiques... Mais les réactions sont parfois violentes. Il existe donc une réelle crise de confiance vis-à-vis de la médecine. La France va-t-elle emboîter le pas à l'Italie qui veut revenir en arrière et supprimer l'obli-



Pour beaucoup de parents, injecter 11 vaccins à un bambin de moins de 2 ans, ce n'est pas rien...

gation des vaccins?

Cette question est en suspens...

L'obligation vaccinale sera au cœur d'un débat organisé ce soir à 18 heures à l'hôtel Créolia (Saint-Denis) par l'Agence régionale de santé océan Indien. Ont été invités : le docteur Levy-Brühl, res-

ponsable des maladies infectieuses et vaccination à Santé Publique France, le docteur Chieze, responsable de la veille et sécurité sanitaire au sein de l'ARS OI, le docteur Donz-Fontaine de la PMI centrale de La Réunion, le docteur de Chazournes, président de Med'Océan (qui est contre cette obligation vaccinale), et Aristide Payet, président de l'UDAF.

Cette conférence-débat arrive juste deux jours après la publication d'un rapport de l'ORS (observatoire régional de la santé océan indien) sur les "connaissances, opinion et comportements de la population réunionnaise à l'égard de la vaccination." Il en ressort de cette étude commandée par l'ARS OI, que "l'adhésion à la vaccination

est majoritaire sur l'île et supérieure au niveau métropolitain." Ce rapport indique aussi que la dimension obligatoire est bien acceptée (61 %) mais que "le manque d'information sur les vaccins est source de défiance et d'hésitation."

L'ORS estime que l'entrée en vigueur des 11 vaccins obligatoires pour les enfants "va participer à rendre la couverture vaccinale optimale pour la population réunionnaise."

Mais quand on sait qu'il y a eu, par le passé, des rappels de vaccins défectueux, les inquiétudes des parents, sur la qualité des "11 obligatoires" qu'on va injecter à leurs tout-petits, sont légitimes.

Juliane Ponin-Ballom

## Ce qui ressort de l'étude de l'ORS

Voici quelques enseignements de l'étude de l'ORS sur les comportements des Réunionnais face à la vaccination :

- L'opinion négative de l'obligation vaccinale est significativement liée à une méconnaissance des recommandations.

- Les vaccinations pédiatriques sont mieux suivies que les vaccinations contre la grippe, le HPV ou le pneumocoque par exemple.

Les opposants à la vaccination, c'est-à-

dire qui ont déjà refusé un vaccin recommandé par un médecin, sont 18 % dans la population réunionnaise adulte.

- Le niveau de diplôme agit comme un frein pour la vaccination : les plus diplômés n'ont pas une plus grande crainte des maladies mais ils ont une plus grande peur des vaccins de manière générale, une plus grande réticence à certaines vaccinations en particulier. Ils acceptent moins l'obligation vaccinale et vont plus

facilement avoir tendance à refuser un vaccin recommandé par leur médecin.

- Les freins à la vaccination ne sont pas les mêmes selon la génération : les plus jeunes craignent moins la maladie, les plus âgés craignent plus les vaccins.

- La peur du vaccin est un frein à la vaccination contre l'hépatite B mais aussi contre la grippe.

- Le manque d'information sur les vaccins est source de défiance et d'hésitation.

## Mission d'urgence à Mayotte pour vacciner les enfants après deux décès

Une opération de vaccination commence aujourd'hui à Mayotte. Le ministère de la Santé a annoncé la semaine dernière le déploiement à Mayotte de cette mission d'urgence de la Réserve sanitaire pour vacciner 40 000 enfants de l'île, après deux cas mortels de coqueluche depuis 2017.

Cette Réserve sanitaire est consti-

tuée de professionnels de santé volontaires envoyés en cas de crise, pour combattre ou prévenir des épidémies.

"Depuis quelques années, la vaccination à Mayotte a pris du retard" et "de nombreux enfants ne sont pas correctement protégés contre les maladies infantiles", a souligné le ministère dans un communiqué.

"La couverture vaccinale des enfants est insuffisante et on observe la survenue de plusieurs cas de maladies graves ou mortelles qui auraient pu être évitées par la vaccination", a renchéri dans un autre communiqué l'Agence régionale de santé de l'océan Indien, basée à La Réunion et dont dépend Mayotte.

L'arrêté relatif à la mise en œuvre de la campagne de vaccination, paru mercredi au journal officiel, met en cause un "fonctionnement des structures de protection maternelle et infantile à Mayotte qui n'a pas permis d'atteindre un taux satisfaisant de couverture vaccinale des enfants âgés de zéro à six ans." Il note aussi qu'"il convient de recommander la vaccination contre la coqueluche aux femmes enceintes."

Paris a annoncé l'acheminement et l'utilisation de près de 100 000 doses de vaccin, de trois types : ROR (rougeole, oreillons, rubéole), Infarix Hexa (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite et infections à Haemophilus), et pneumocoque.

La loi impose à tous les enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 11 vaccins obligatoires, contre seulement trois auparavant.

Le ministère invoque "la mort de deux nourrissons" victimes de l'épidémie de coqueluche qui sévit "depuis 2017" dans ce département d'outre-mer où la population est très jeune et la natalité élevée.

L'Agence régionale de santé océan Indien ne donne des détails que sur l'un d'entre eux, né prématuré et qui est décédé à l'âge de trois mois en réanimation fin 2017. Aucun porte-parole n'était disponible jeudi à la mi-journée pour évoquer le second cas.

"L'opération de vaccination des enfants de zéro à six ans a pour objectif de vacciner 40 000 enfants" du 22 mai au 30 juin, a ajouté le ministère.

La mission prévoit la mise en place de 39 centres de vaccination temporaires dans divers établissements publics, comme des Maisons des jeunes et de la culture, des locaux municipaux, des antennes de la Protection maternelle

et infantile, des écoles, etc.

Ouverts chacun deux à trois jours par semaine, ils permettront de faire vacciner gratuitement les enfants, avec l'aide de 100 réservistes (médecins, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, sages-femmes, infirmiers).

"Cette répartition couvre plus d'une commune sur deux" et "toutes les équipes de vaccination seront composées d'au moins un médecin et accompagnées de traducteurs pour faciliter les échanges", ajoute l'ARS, qui va lancer une campagne d'information (spot radio, affichages, etc.) avec le slogan "Pour être bien protégés, tous les enfants doivent être vaccinés."

La Réserve sanitaire est déjà mobilisée à Mayotte, puisqu'elle y a été envoyée 15 jours en mars, puis fin avril pour deux mois, afin de renforcer les structures de soins de l'île, qui a été paralysée pendant six semaines par un mouvement de contestation populaire contre l'insécurité et l'immigration clandestine venue des Comores voisines.



100 000 doses de vaccins sont acheminées de Paris à Mayotte (photo d'archives/L-Y.L.).